

Bulletin municipal
Commune de Saint Pouange



Le Glayolat

*Actualités et dates à retenir
Ecoles et bibliothèque
La vie associative*



NOVEMBRE 2024

Contact Mairie

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03.25.41.71.91
Courriel : maire@saint-pouange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h45 à 17h45
Mardi et Jeudi : 15h45 à 18h45

Bibliothèque

1, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 40 36 08
Courriel :
bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h30

Ecoles

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 41 87 91
Courriel : accueil@saint-pouange.fr

Sommaire

Mot du maire	3
Commissions et Délégués	4
Evénements	5
A l'école	14
Accueil Collectif de Mineurs	16
Bibliothèque	18
Octobre Rose	19
P.L.U.	20
Pompiers	23
Associations	24
Ode aux arbres	29
Synthèses des conseils municipaux	29
Informations	30
Collecte des Déchets	32
Rappels de réglementation	33
Plan	34
Informations pratiques	35

Etat Civil

Avec autorisation de publier

Naissances : Séléna SISOWATH le 19 mai 2024

Mariage : Manon LEGROS avec Florentin CARREAU le 06 juillet 2024
Stéphanie CORNEVIN avec Olivier VIVAT le 27 juillet 2024

Décès : Brigitte BONCHRETIEN le 15 novembre 2024
Viviane CHAPELAIN le 31 mai 2024

Défibrillateur

Face Mairie sur le coté gauche



Le Glayolat

Editeur : Mairie de Saint-Pouange
Directeur de la publication : Olivier Duquesnoy
Conception et Réalisation : Gisèle Vinot et la Commission Communication
Imprimeur : Cat imprim à Troyes
Distribution : Municipalité
Tirage : 440 exemplaires
Dépot légal : 4^{ème} Trimestre 2024



Le mot du maire



Madame, Monsieur,
Cher Glayolat,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous n'avons plus de Premier Ministre et le budget de l'État n'a pas été voté au parlement.

Pour nous, commune de Saint-Pouange, cela ne change rien pour le moment puisque nous connaissons les attributions de l'État au mois de mars.

Nous continuerons donc d'œuvrer pour les glayolats avec en premier lieu la poursuite de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Permettez-moi ici de remercier les élus qui participent activement aux réunions ainsi que le secrétariat.

Cette révision est nécessaire et la démarche vous est expliquée dans les pages suivantes. Il y a eu une première réunion publique qui a permis de présenter avec l'aide d'une urbaniste le projet d'aménagement et développement durable.

Nous aurons une autre réunion publique plus au printemps mais pendant tout le temps de la procédure, vous pouvez émettre des avis sur un cahier en mairie ou venir nous rencontrer.

Nous souhaitons également sur le premier trimestre 2025 finaliser l'appel d'offre pour le bâtiment scolaire qui nous permettra après l'ouverture des plis de savoir si le projet sera financièrement réalisable.

J'espère que vous prendrez, comme j'ai pu le faire, plaisir à parcourir notre bulletin municipal réalisé par la commission communication.

Je tiens, enfin, au nom du conseil municipal et en mon personnel, à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et par avance tous nos bons vœux 2025.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier Duquesnoy
Maire de Saint-Pouange

**Vous souhaitez rencontrer Mr Le Maire ou un de ses Adjoints ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h**

Commissions municipales

Commission VOIRIE :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Céline MERCIER, Christian THOMAS.

Commission ANIMATION :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission ENFANCE - ELEMENTS STRUCTURANTS :

Co présidée par **Frank DOUET**, 2ème adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Stéphane DE MARCH, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU.



Commission URBANISME - ENVIRONNEMENT

Co présidée par **Christine VAISSIERE**, 3ème adjointe
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU,

Commission COMMUNICATION

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission BÂTIMENTS

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Mélanie FLISOT, Christian THOMAS.



Délégués communaux et intercommunaux

Délégués Troyes Champagne Métropole

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire

Délégués au SDDEA

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléant : René CEZARD

Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléante : Céline MERCIER

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, S.D.E.A.

Titulaire : Dominique KAMITSIS
Suppléante : Gisèle VINOT

Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires, C.C.C.S.P.V.

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Dominique KAMITSIS, Cyrille LECOURT
Suppléants : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Patrick HAILLOT

Correspondant Défense

Dominique KAMITSIS

Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Céline MERCIER
Suppléante : Eloïse OLIVEAU

Représentant du Centre National d'Action Sociale, CNAS

Céline MERCIER

Commission Communale d'Action Sociale, CCAS

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,
Les délégués du conseil municipal sont : Céline MERCIER, Christian THOMAS, Denis FOU DRAIN

Evènements

Cérémonie du 8 mai

Mercredi 8 mai 2024 avait lieu le 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. De nombreuses personnes ont assisté à cet évènement qui s'est déroulé au Monument aux Morts.

Pour nous accompagner dans cette commémoration, nous étions entourés de la Fanfare Avenir Musique de Saint Léger.



En cette journée, est perpétuée la mémoire des anciens combattants, des résistants, des déportés et de tous ceux qui ont souffert de la guerre. Leurs sacrifices ont permis à notre pays de retrouver sa liberté et sa dignité, et de reconstruire une société plus juste et plus solidaire, dont nous sommes les héritiers.



La municipalité a convié l'assistance autour d'un verre de l'amitié pour clôturer ensemble, cette commémoration de la Fête de la Victoire.



Merci à tous pour votre présence. **GV**

Repas des Aînés



Le 8 juin dernier, le traditionnel repas des aînés, a été organisé par la commission animations.

Ce sont 70 personnes, dont 8 membres du conseil municipal, qui se sont retrouvés à cette occasion.

Après le discours du Maire, Olivier Duquesnoy et du 1er Adjoint, Dominique Kamitsis, tous ont partagé un excellent repas, pendant lequel un bouquet de fleurs a été offert à la doyenne de l'assemblée, Mme Claude Garnier et un coffret de vin au doyen de la l'assemblée, M. Michel Henry.

Une chanteuse amatrice, Murielle une habitante de la commune, a proposé un tour de chants, et quelques convives se sont essayés à pousser la chansonnette.

C'est en fin d'après-midi que tous se sont quittés, satisfaits d'avoir passé une excellente journée dans une ambiance conviviale.



Feu d'Artifice et Festivités du 13 juillet



Cette année, la commission animation a organisé et invité les habitants à participer à cette manifestation en leur donnant la possibilité de s'inscrire à un repas fraternel.

Après la distribution des lampions, un cortège en musique fut organisé afin de parcourir quelques rues pour arriver à l'heure pour les feux d'artifice. GV

Cérémonie commémorative du 14 juillet

Comme chaque année, devant le monument aux morts, les habitants ont été conviés à participer à la cérémonie du 14 juillet.

Cette année pas de préfet, pas de jeunes du SNU, mais toujours autant de glayolats aux côtés de nos Pompiers, de nos jeunes Sapeurs-Pompiers et de la Fanfare Avenir Musique de Saint Léger afin de célébrer ensemble ce 14 juillet.



Après avoir écouté le discours de M. le Maire, Olivier DUQUESNOY, avoir déposé des fleurs et s'être recueilli pendant la minute de silence, tous les participants se sont vus offrir le verre de l'amitié après quelques morceaux moins solennels joués par la fanfare de Saint-Léger.



Rentrée scolaire



Comme chaque année une fois les vacances finies, la nouvelle année scolaire 2024-2025 est partie pour tous nos écoliers.

Ce lundi 02/09/2024, l'école François Dufaut de St Pouange a ouvert ses portes pour accueillir nos 145 élèves.

Mr le Maire était présent aux côtés de l'équipe éducative et des parents pour ce grand jour.

Côté périscolaire, toujours la même équipe sous la direction de Lauriane, pour accueillir les enfants dès 7h30, pendant la pause méridienne et le soir jusque 18h30, ainsi que la première semaine des vacances scolaires en Accueil Collectif de Mineurs, et bien sûr pour assurer l'entretien des locaux et la cantine.

L'effectif reste stable désormais depuis quelques années :

Lauriane : directrice du périscolaire

Adélie et Valérie : ATSEMS

Margaux, Nelly, Isabelle, Lorène, Céline, Sylvie, Lana : équipe périscolaire et entretien

Nous souhaitons à toutes, et tous, petits, grands, adultes une excellente année...

2 classes Maternelles :

1 classe de 31 élèves PS/MS de Sophie Mathieu.

1 classe de 22 élèves MS/GS de Fanny Denis

4 classes Primaires :

1 classe de 22 élèves CP de Sophie Hugot et Pénélope Schmidt

1 classe de 24 élèves CE1/CE2 de Sandrine Jorrot et Pénélope Schmidt

1 classe de 23 élèves CE2/CM1 de Sarah Oosterlinck

1 classe de 24 élèves CM2 de Apolline Dumont

Nous souhaitons la bienvenue à Apoline.

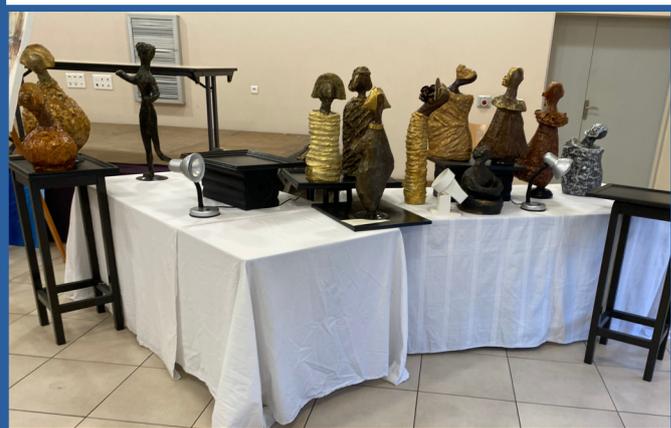


Exposition des artistes amateurs

La commission animations a organisé sa 6^{ème} exposition
« des Artistes amateurs de Saint-Pouange », le dimanche 6 octobre dernier.

Cette journée a permis à 15 exposants de proposer leurs réalisations au public venu assez nombreux. Ils ont pu échanger sur leurs différentes techniques, des tableaux peints à l'huile ou en aquarelle, des dessins, des objets métalliques, des sculptures en papier maché, des linogravures,

des objets en bois et une démonstration de 3D. Les élèves des écoles ont également participé en présentant de nombreux dessins.



DK



Comme chaque année en ce 11 novembre, nous nous sommes réunis pour commémorer l'armistice qui mit fin aux hostilités de la première guerre mondiale.



Pour nous accompagner dans cette commémoration, nous étions entourés des pompiers ainsi que la Fanfare Avenir Musique de Saint Léger.



S'en est suivi un partage du verre de l'amitié où les habitants et les élus ont pu se retrouver.

Décorations de Noël



C'est parti !
C'est l'heure de l'installation des
décorations de Noël.
Par cette journée fraîche mais ensoleillée,
la commission animation Mélanie, Cyrille,
Denis et Dominique épaulés du service
technique Damien et Brandon se sont mis
au travail afin de parer notre village de ses
habits de fête...



Merci à eux pour leur dévouement
afin que la magie de Noël mette
des paillettes dans notre village.



Bonnes fêtes à tous !

À l'École

Intervention du comité handisport :

Le comité handisport est intervenu pour sensibiliser les élèves de l'école élémentaire au handicap. En groupes, les enfants ont pu tester 5 ateliers différents et se rendre compte que sport et handicap peuvent être compatibles.

Concentration, persévérance, habileté et coopération étaient nécessaires et ont contribué au succès de cette découverte où le mot **Respect** prend tout son sens !

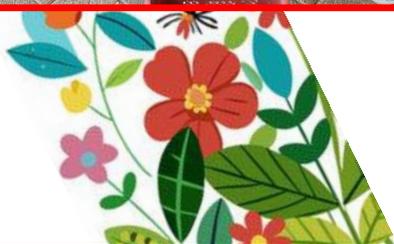


Mardi 4 juin, la classe de CP/CE1 s'est rendue à Troyes pour un jeu de piste à la découverte de l'architecture. Ensuite, les élèves ont visité le musée d'art moderne puis après un pique-nique au soleil place du Préau, les enfants ont admiré l'exposition Graines d'artistes, des créations réalisées par des enfants du monde entier sur le thème des Jeux Olympiques. Une journée fatigante mais très enrichissante pour petits et grands !



Accueil Collectif de Mineurs

Création des nouveaux bacs du jardin pédagogique réalisés lors des ACM.
Récupération des bacs, mise en peinture, montage avec l'aide du service technique.
Remplissage de la terre et plantation.





Un grand

MERCI

à :

Mme Emmanuelle Girard « maman d'Andréa » de l'entreprise PHILEAS 10000 Troyes
qui nous a fait don de plusieurs pots de peinture

et

Mme Margerie Seure « maman d'Aria » de l'entreprise COLOR-EST 10600 Barberey St Sulpice
qui nous a fait don de peinture et pinceaux

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants.

Notre Centre de Loisirs fonctionne habituellement :
une semaine sur les petites vacances scolaires,
sur 4 semaines pour les grandes vacances,
et les mercredis matins.

Y sont accueillis les enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans.

Des activités à thèmes différents chaque semaine sont proposés aux enfants.

Pour plus d'informations, les inscriptions et modalités sont sur le site internet de la mairie
ou sinon, vous pouvez scanner ce QRcode qui vous dirigera sur la page concernée.



Bibliothèque

Le 28 mai nous avons accueilli la conteuse Léa Pellarin.

Initialement ce devait être une balade contée mais un temps incertain et le vent en ont décidé autrement. C'est donc dans la salle Henri Febvre que Léa nous a fait voyager.

Dans un décor de tissus colorés, dans des costumes qu'elle coud elle-même, elle a raconté des histoires mêlant réel et imaginaire. S'accompagnant d'instruments originaux elle a su faire participer un public intergénérationnel. Ce fut une soirée appréciée de tous.



Le 8 juin, huit personnes se sont retrouvées autour de Sarah de l'atelier Terre Icaunaise pour s'initier à l'art du modelage.

A partir d'un bloc de terre, en suivant les conseils de Sarah, chacun a pu façonner, décorer et colorer l'objet de son choix.

Les participants étaient impatients de découvrir le fruit de leur travail, après cuisson dans l'atelier de Sarah. Merci à elle pour sa patience et sa gentillesse.

D'autres ateliers seront proposés l'année prochaine, le nombre de participants étant limité.

Nouveau à la bibliothèque !

Après les romans et les documents, vous pouvez maintenant emprunter des jeux vidéo pour Nintendo switch ou Playstation.



Monique Dobosz

Responsable bénévole de la Bibliothèque de Saint -Pouange



Horaires périodes scolaires : Lundi : 16h30 - 18h - Mercredi : 16h00 - 18h00 - Vendredi : 16h30 - 18h30
téléphone : 03 25 40 36 08, aux horaires d'ouverture - courriel : bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Octobre Rose

<https://depistagecancer-ge.fr/depistage-du-cancer-du-sein/octobre-rose/>



Cette année encore, notre mairie avait illuminé sa façade aux couleurs de l'opération « **OCTOBRE ROSE** » afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le cancer du sein est la troisième cause de mortalité en France.

Avec plus de 61 000 nouveaux cas chaque année et plus de 12 000 décès, il est le cancer le plus fréquent et la première cause de décès chez la femme.

Dans la région Grand Est, on constate annuellement 4 500 nouveaux cas et 1 000 décès soit 12 diagnostics de cancer du sein par jour et 2 décès par jour.

Grâce au dispositif de dépistage organisé coordonné et mis en œuvre par le CRCDC Grand Est, il est possible d'infléchir la courbe et de réduire l'impact de ce cancer.



LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN

MON GUIDE PRATIQUE



"Grâce au dépistage que j'ai réalisé l'année de mes 50 ans, les médecins ont pu détecter une lésion cancéreuse qui a été traitée avant que cela ne soit plus grave. Le dépistage m'a sauvé la vie !"
Maryam, 59 ans

"Je participe tous les deux ans au dépistage organisé du cancer du sein. C'est finalement devenu une habitude et cela nous rassure, mes proches et moi."
Françoise, 64 ans

DÉPISTAGE
DES CANCERS
Centre de coordination
Grand-Est



Révision du PLU

La révision du PLU est lancée

La commune de Saint-Pouange s'est engagée dans une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), par délibération du Conseil Municipal en date du 14 Avril 2023.

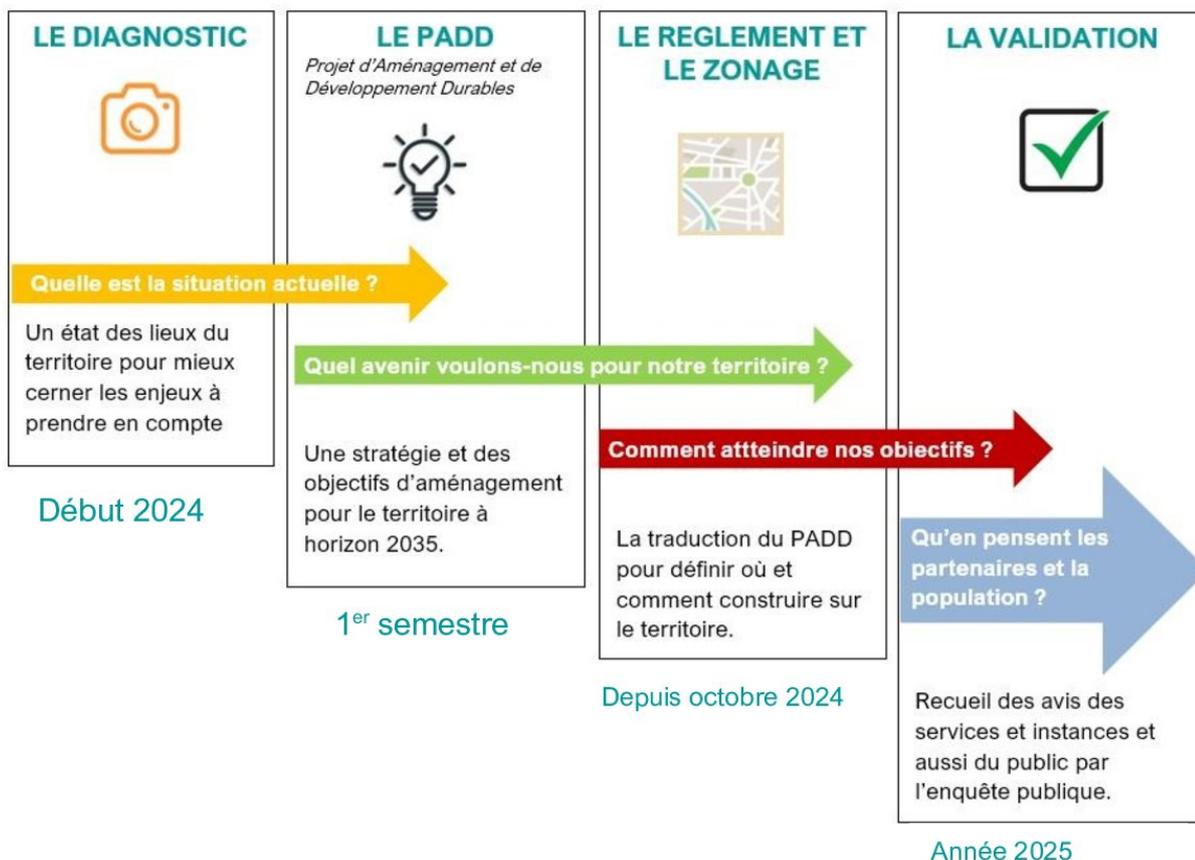
Depuis le début de l'année 2024, les élus travaillent ce dossier dans le but de développer un véritable projet d'ensemble permettant d'envisager l'avenir de notre territoire.

Le PLU est un document qui permet de définir les orientations stratégiques du territoire pour les 10 années à venir et de fixer les règles d'utilisation du sol

Une révision du PLU pour dessiner l'avenir de notre territoire.

La révision du PLU va permettre aux élus de se questionner sur le développement et la mise en valeur du territoire au travers de divers thèmes.

4 ETAPES CLES



Révision du PLU

Pourquoi une révision ?

La commune est dans l'obligation de rendre compatible son PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Territoires de l'Aube approuvé en février 2020.

Ce document de planification à l'échelle des $\frac{3}{4}$ du département fixe des objectifs en matière de logements et de consommation foncière que la commune se doit de respecter.



Le syndicat DEPART, porteur du SCoT, assiste la commune dans cette révision et participe à l'ensemble des réunions en concertation avec les élus.

Il s'agira donc de revoir l'ensemble du document pour assurer sa compatibilité avec le SCoT sur des points aussi divers que :

- Les possibilités de construire sur le territoire
- Les protections sur le patrimoine bâti et naturel du territoire
- Le commerce
- La mobilité

Les objectifs de la commune

Ce P.A.D.D. a pour objectif global d'exploiter au mieux les atouts de la commune tout en assurant un aménagement urbain de qualité visant à permettre un développement à long terme.

Dans ce cadre, la stratégie de développement durable de la commune s'articule autour des orientations suivantes :

- AXE 1 : Préserver l'identité communale et le cadre de vie
- AXE 2 : Accueillir de nouveaux habitants en maîtrisant le développement de l'habitat
- AXE 3 : Favoriser le maintien, voire le renforcement du tissu économique local
- AXE 4 : Protéger et renforcer la prise en compte des milieux naturels, agricoles, des qualités paysagères et des risques.

Chacun de ces axes contient des objectifs sur des thématiques différentes.

Révision du PLU

L'axe 1 présente les objectifs qualitatifs en termes de qualité de l'habitat et de vie sur le territoire communal. Les élus souhaitent en particulier flécher un travail sur le caractère rural de la commune en protégeant la végétation et les espaces de nature en ville. Il s'agit également de mener un travail d'identification et de protection des corps de ferme historiques de la commune pour préserver leur charme et l'intérêt du village.

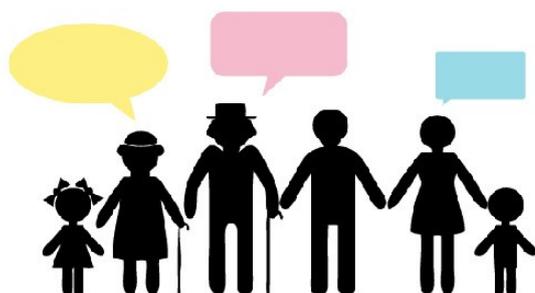
De même, l'enjeu est de porter une réflexion sur les possibilités d'amélioration des déplacements et en particulier des déplacements doux depuis et à destination des pôles importants sur la commune (mairie/école, équipements, lycée, ...).

L'axe 2 présente les objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes de typologie de logements et d'équipements attendus sur la commune. Le projet théorique de la commune est de permettre à la commune d'atteindre entre 1 000 et 1 100 habitants. Pour cela, et dans le but de respecter le potentiel foncier déterminé par le SCoT, la commune ne pourra pas rendre urbanisable plus de 4,5 ha d'ici à 2035. De ce fait, la commune souhaite par ailleurs encourager la diversification de l'offre en logements en priorisant les réhabilitations.

L'axe 3 traite des activités sur le territoire et de la volonté de la commune de les pérenniser et/ou développer. Par exemple, le campus du lycée agricole est intégré dans ses réflexions avec l'objectif de permettre le confortement et d'anticiper les besoins de cet équipement singulier pour le territoire.

L'axe 4 se concentre sur les enjeux majeurs et précise la volonté de la commune de protéger l'activité agricole, les espaces naturels et la population contre l'ensemble des risques présents sur le territoire.

Une révision élaborée en concertation avec les habitants



Vous êtes invités à prendre connaissance des réflexions pour la révision du Plan Local d'Urbanisme et à vous exprimer sur les projets et les propositions envisagés :

Les **éléments constitutifs du Plan Local d'Urbanisme** sont mis à disposition au fur et à mesure de leur élaboration en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à l'approbation définitive du PLU.

Un **cahier de concertation** est à la disposition de tous en mairie pour y inscrire vos remarques, vos idées, vos suggestions et vos requêtes.

Vous avez également la possibilité d'écrire par courrier à la commune de Saint-Pouange à l'adresse suivante : MAIRIE – 3 Rue Edouard Herriot - 10120 SAINT-POUANGE.



Les Pompiers de Saint-Pouange



Arrivée d'un nouveau pompier

M. PFLUGHAUPT Luka après 3 ans passés à l'école des jeunes sapeurs-pompiers a fini major de sa promotion et nous le félicitons.

Il sera en double appartenance avec le centre de secours de Bouilly.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, ce qui monte l'effectif à 9 pompiers.

Nous recherchons toujours des volontaires.

Les sapeurs-pompiers du centre de première intervention remercient les habitants de la commune pour leur générosité lors du passage pour les calendriers.



Prenez contact avec le Lieutenant Jean-Yves PAILLOTET au 06.24.99.15.47
ou un sapeur-pompier
ou bien M. le Maire Olivier DUQUESNOY à la mairie au 03.25.41.71.91

Lieutenant Jean-Yves PALLIOTET

Glazolats Loisirs

Loto du 12 Octobre

170 joueurs ont participé à notre loto et encore une fois nous avons dû refuser des inscriptions car la salle polyvalente limite le nombre de personnes assises.

Beaucoup d'habitants de St-Pouange ont pu jouer et gagner et certains avec un carton gratuit offert par l'association (trottinette électrique, robot, visseuse sans fil, machine à bière, etc)

Des partenaires comme Bricorama, Tortora, Carrefour pizza Naudot et des entreprises de St-Pouange comme Chanteclair, MDS équipements et Demeures du Moutier nous ont offerts de très beaux lots

Les bénévoles encore une fois étaient présents pour nous donner un coup de main

Merci à la mairie pour le prêt de la salle

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine



Le 17 novembre avait lieu notre marché de la St Nicolas.

58 exposants divers et variés ont pu exposer (décorations de Noël, bijoux, peintures sur toiles ou verres, macarons, miel, épicerie fine, etc).

1500 visiteurs ont été recensés. La préfecture nous a obligé à mettre une personne en permanence pour la sécurité concernant le « plan Vigipirate ».

Bien sûr St Nicolas est venu rendre une visite avec des chocolats pour les petits enfants et les grands gourmands.

Nous avons eu l'agréable surprise de voir Mme Valérie BAZIN-MALGRAS qui a été impressionnée de le voir aussi grand et l'a beaucoup apprécié.

Mais le travail se fait en amont puisque nous avons commencé courant juillet à envoyer le formulaire d'inscription aux exposants et des nouveaux qui ont souhaité être présents grâce au bouche à oreille et enfin réserver des stands aux communes environnantes .



Des vendredi matin nous avons pu installer les stands ainsi que l'électricité et installer les tables à l'intérieur de la salle .

Le plus difficile est de ranger le dimanche soir car il faut démonter et rentrer tous les stands dans la salle polyvalente pour qu'ils soient secs et les rendre dans un état correct.

C'est un travail d'équipe et nous remercions encore une fois

tous les bénévoles qui étaient présents depuis le vendredi matin jusqu'au dimanche soir et voire le lundi pour le nettoyage (même quelques heures ça allège le travail de tous)

Nous n'oublions pas Brandon et Damien qui nous aident aussi et la mairie pour le prêt de la salle et toutes les structures



Calendrier de 2025

9 février vide puériculture

22 mars soirée dansante

18 mai vide grenier

11 octobre loto

16 novembre marché de St Nicolas

Le Comité des Fêtes de SAINT-POUANGE
GLAYOLATS-LOISIRS
MAIRIE
5 rue Edouard Herriot - 10120 SAINT POUANGE



PhiMaDelphie Country



Le 19 juin 2024 a eu lieu notre A.G .
Lors de cette assemblée, un nouveau bureau a été élu.



Delphine
DONY
Présidente



Bérangère
STOKY
Trésorière



Sylvie
FODRAIN
Secrétaire



Patricia
FILLION
Responsable Informatique



Pour terminer la soirée et avant de nous souhaiter de bonnes vacances, nous avons fêté l'anniversaire de certains de nos adhérents autour d'un repas partage.

Après deux mois de repos bien mérité, notre vie associative a repris avec notre traditionnel repas de rentrée. Nos cours ont redébuté les 10 et 11 septembre avec un nouveau cours débutants. Nous sommes très heureux d'accueillir 7 nouveaux adhérents. BIENVENUE à eux !



En décembre, nous participerons à un repas-spectacle au cabaret de Longchamp-sur-Aujon. Puis il sera l'heure pour notre association de terminer la préparation de notre bal annuel qui aura lieu le 4ème week-end de mars 2025.

Nos cours

Mardi : Salle des Vigneux à Buchères
18h - 19h : Débutants
19h – 20h30 : Intermédiaires

Mercredi : Salle Henri Febvre Saint-Pouange
18h15 – 19h15 : Novices
19h20 – 20h20 : Cours vintage

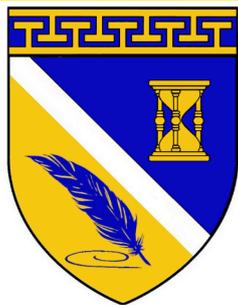
Pour toutes informations complémentaires :

phimadelphie@laposte.net
www.phimadelphie.com

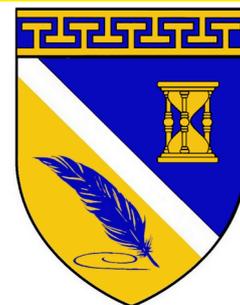
La Présidente Delphine : 06 98 13 62 59

Bérangère Animatrice : 06 63 76 01 18

La Guilde des Traceurs de Temps



Ensemble Poussons les portes du temps



Chers amis Glayolats,

L'association « La Guilde des Traceurs de Temps » s'est remise en ordre de bataille, 2025 sera l'année du retour de notre fête médiévale les 24 et 25 Mai sur notre commune, mais aussi l'année de nos 10 ans d'existence. Cette date promet une fois de plus de se poser comme le rendez-vous en la matière dans notre région, nous comptons sur chacun de vous pour que la fête soit encore plus belle et plus grande.

Comme toute association, nous ne pouvons pas vivre sans membres et encore moins sans bénévoles, vous êtes le moteur de ce genre d'organisation, alors n'hésitez pas à nous contacter si l'aventure vous appelle. Cela peut être sur du ponctuel, comme pour du long terme, cela peut être uniquement sur les dates de notre fête comme avant. Votre savoir-faire nous intéresse, couturières, créatrices, bricoleurs du dimanche ou pro en BTP, électriciens, menuisiers, charpentiers, il appartient à chacun de vous de faire de la médiévale de Saint-Pouange une fête mémorable. Votre engagement est important pour nous car créer une équipe sur la commune c'est réunir des personnes qui se connaissent et qui prendront plaisir à se rassembler et auront plaisir à participer ensemble à faire bouger notre belle commune.

N'hésitez pas à contacter Johan par mail, téléphone, Messenger, Facebook, pigeon ou signaux de fumée... au 06 63 12 08 81 ou johan89@live.fr

Facebook ou Messenger : Johan Paillard.

Les Traceurs retournent à l'école.

Pour ce qui est de l'actu des plus récentes, la GTT est intervenue au sein de l'école de Saint-Pouange pour une première session le lundi 7 octobre. Nous avons tous passé une superbe journée avec les enfants où nous leur avons présenté l'époque médiévale aux travers divers ateliers, de calligraphie, de dessin mais aussi d'un point de vue très scolaire. C'est un cycle de 4 journées sur ce thème, la seconde session se déroulera le lundi 2 Décembre, la troisième le lundi 27 Janvier et la quatrième et dernière le lundi 5 Mai, chacune de ces journées portent une thématique spéciale ayant pour fil conducteur le Moyen Age. Ainsi nos enfants pourront écouter des contes Nordiques, s'adonner à la calligraphie, à la poterie, la vannerie, écouteront de la musique et verront des instruments tout droit- venus d'époques lointaines, croiseront Templiers et Vikings dans leur cour d'école, iront jusqu'à apprendre à danser ou même cuisiner à la mode médiévale.

Je tiens à remercier les bénévoles de la commune qui nous ont rejoint sur cette première édition, un beau projet servant à casser les codes et les préjugés sur un pan de notre histoire mal connu et souvent noirci d'idées préconçues. Je tiens également à remercier la Directrice Madame Sophie Hugot pour nous avoir ouvert les portes de l'école et nous avoir mis l'instant d'une journée face à nos petites têtes blondes qui je pense sont repartis le soir avec des étoiles plein les yeux.

Je terminerais sur ces quelques mots ; Seul on va vite, ensemble on va loin.

Amitiés Médiévales à toutes et tous.



Aube Sud Loisirs Omnisports

Les différentes sections du club, à savoir la marche nordique, la pétanque, le football le théâtre et l'animation continuent leur petit bonhomme de chemin.

La saison arrive pour la pétanque et l'animation à la période de trêve. Les caprices de la météo influant pour beaucoup sur le rythme des activités. Malgré tout, différentes de nos sections sont encore actives.

Les adhérents de la marche nordique comme à leur habitude, se réunissent trois fois par semaine, les lundi, mercredi et samedi pour s'adonner à leur passe-temps favori. Même avec les quelques jours de météo peu clémente, on voit nos marcheurs téméraires continuer d'arpenter les sentiers de nos alentours.



Pendant leurs sorties, ils en profitent pour immortaliser les paysages insolites qu'ils rencontrent, ainsi que les difficultés rencontrées, qu'ils nous font partager.

La section théâtre a repris début septembre avec pour le moment une vingtaine d'adhérents qui se réunissent tous les vendredi soir à côté de la mairie de Souigny. Ces apprentis acteurs prennent part à des ateliers qui ont pour but de faire découvrir le théâtre. Certains d'entre eux préparent un spectacle qui sera présenté au public courant juin. Les autres un peu plus réservés préfèrent travailler et prendre du plaisir avec le groupe de travail.



La section football continue en attendant la trêve hivernale. Quand les conditions le permettent, tous nos joueurs sont sur les terrains, des plus jeunes aux plus âgés, en passant par l'équipe nouvellement créée, à savoir nos féminines. Équipe qui à ce jour recrute encore des joueuses de tous niveaux, comme toutes les autres équipes d'ailleurs. La photo ci-jointe représente la remise de maillots avec les trois représentantes des entreprises sponsors de ce groupe. Un grand merci à elles

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Christophe au 07 86 40 61 42 ; Thibault au 06 43 86 37 07 ; ou Gérard au 06 19 06 49 65.

Toutes les informations concernant l'association sont disponibles sur le site officiel :

aubesudloisirsomnisports.footeo.com et sur facebook: [Aube Sud Loisirs Omnisports](#)

Gymnastique Volontaire

de Saint-Pouange/Saint Léger



Après une rentrée dynamique, une pause s'impose pour nos cours de zumba et strong et pour la meilleure des causes.

En effet notre animatrice est devenue maman d'un petit garçon le 27 octobre.
Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur en famille.

Nous reprendrons les cours en janvier prochain.

Nous acceptons des inscriptions toute l'année scolaire les jeudis à la salle des fêtes.

Zumba 19h15 à 20h15
Strong Nation 20h20 à 21h20.

Contact : sur place ou
auprès de la présidente Aurore RAZUREL 06.10.80.13.24./ gv.stleger.stpouange@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook !



Ode aux arbres

Le marronnier

Il est là, dans toute sa majesté au milieu de notre village.

Proche de l'église et du monument aux morts, il déploie ses longues branches.

Au printemps, avec ses toutes petites bougies colorées, blanches et rouges ;
À l'automne, avec ses marrons lisses et luisants, faisant le bonheur des enfants qui aiment les ramasser.

Cet arbre magnifique est le témoin du passé du village et par là-même, sa fierté

Imaginez tout ce qu'il pourrait nous raconter ...

Mme Claude GARNIER

Synthèses des conseils municipaux

Bonne lecture.

Lien internet du dossier en PDF.

<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/67669/proces-verbal-20-fevrier-2024>

<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/67850/proces-verbal-12-avril-2024>

<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/68075/proces-verbal-02-juillet-2024>

Nous vous rappelons que les comptes-rendus des réunions de conseil municipal sont consultables sur notre site internet et au tableau d'affichage à la Mairie, dans leur intégralité.

Information



Les riverains doivent entretenir leur trottoir sur une espace minimum de 1,20 m de largeur que ce soit pour poursuivre le désherbage effectué par les employés communaux ou pour déneiger les trottoirs en hiver.

Chacun doit prendre soin de tailler ses haies en bordures du domaine public sur trottoirs ou allées à l'aplomb des limites de propriétés.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'entretenir ces plantations et votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité.

Les branchages et autres végétaux doivent être ramassés et déposés par vos soins dans une déchèterie du Grand Troyes, dont l'accès est gratuit, ou lors du ramassage hebdomadaire des déchets verts devant votre propriété.

Vous pouvez vous référer à l'arrêté municipal n° 2023-60 du 13 juillet 2023 qui est consultable sur le site internet de la mairie, sur le tableau d'affichage municipal ou en scannant ce QR Code.



Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

Information



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

LES ESPACES FRANCE SERVICES

des guichets uniques
pour faciliter toutes vos
démarches administratives



Ce guichet unique permet de
vous accompagner sur vos
démarches administratives
auprès des partenaires de l'État,
ainsi que de nombreux
partenaires locaux.

Leurs services sont totalement
gratuits.

Vous serez accueillis en toute
confidentialité par des agents
formés pour être à votre écoute.
N'hésitez pas,
prenez contact avec eux.

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES COURANTES

Carte d'identité, Carte grise,
Permis de conduire...

Vos Espaces enregistrent et
assurent le suivi de vos demandes



INTERROGEZ L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE AGGLO

Une question ???

Transports, Collecte des déchets,
Médiathèques...

Les agents France Services
sont là pour vous renseigner !

BOUVILLY
42 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville - 10320 Bouvilly
09 71 26 22 76
franceservices.bouvilly@troyes-cm.fr
Ouvert mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h-17h



À VOTRE ÉCOUTE,
POUR VOUS AIDER !

SUR RENDEZ-VOUS
CONFIDENTIEL
ET GRATUIT !

Les organismes publics
vous accueillent
sur rendez-vous

Permanences physiques

- **LE POINT CONSEIL EMPLOI**
Un accompagnement personnalisé de votre recherche d'emploi
- **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT**
Des orientations dans vos démarches juridiques, vos droits et obligations expliqués, une aide dans la rédaction de courriers juridiques
- **LA MISSION LOCALE...**
... s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire : pour trouver une formation, un emploi et des solutions aux difficultés du quotidien (logement, santé...)
- **LA MÉDIATRICE DE L'ÉNERGIE**
Des conseils en matière d'économie d'énergie de l'habitat, pour lutter contre la précarité énergétique

Passez devant la caméra !

Échangez en visioconférence
avec l'organisme public
de votre choix

- **PÔLE EMPLOI**
- **SERVICES DES IMPÔTS**
- **CAF**
- **CPAM**
- **MSA (Sécurité Sociale Agricole)**
- **CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)**



Collecte des Déchets

+ de tri - de déchets

Tous les emballages en carton, plastique et métal vont dans le sac de tri



Les emballages sont vidés, non lavés ni empilés

Tous les emballages en carton :

- Boîte à pizza
- Emballage pots de yaourt
- Paquet gâteaux, pâtes, etc
- Carton de colis, plié/découpé
- Boîte à oeufs
- Brique de lait / soupe
- ...



Tous les emballages en plastique :

- Bouteille plastique
- Flacon produit d'entretien
- Barquette de viande
- Emballage charcuterie
- Emballage pack bouteilles, briques, ...
- Pot de yaourt
- ...



Tous les emballages en métal :

- Boîte de conserve
- Barquette aluminium
- Cannette
- Aérosol
- Couvercle bocal, opercule yaourt
- ...



Ne vont pas dans le sac de tri :

- Les couches
- Les mouchoirs papier
- Les lingettes
- La litière, la cendre
- La poussière
- Les bouteilles
- Les bocaux
- Les journaux
- Les papiers
- Les prospectus
- Les magazines
- Les enveloppes
- Le tissu
- Les vêtements
- Les chaussures
- Les ceintures
- Les sacs
- Les chapeaux
- Les épilateurs
- Les végétaux
- Les fruits et légumes abîmés
- Le marc de café
- Les coquilles d'oeufs



Bac gris



Borne verre



Borne papier



Borne textile



Composteur



CALENDRIER 2024 - 2025 COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Pouange



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedechets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

2025

Saint-Pouange

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours fériés
- Semaines impaires

Sauf les rues du Stade, Bleuze et
Chemin Bleuze.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
mer 01	sam 01	sam 01	mar 01	jeu 01	dim 01
jeu 02	dim 02	dim 02	mer 02	ven 02	lun 02
ven 03	lun 03	lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03
sam 04	mar 04	mar 04	ven 04	dim 04	mer 04
dim 05	mer 05	mer 05	sam 05	lun 05	jeu 05
lun 06	jeu 06	jeu 06	dim 06	mar 06	ven 06
mar 07	ven 07	ven 07	lun 07	mer 07	sam 07
mer 08	sam 08	sam 08	mar 08	jeu 08	dim 08
jeu 09	dim 09	dim 09	mer 09	ven 09	lun 09
ven 10	lun 10	lun 10	jeu 10	sam 10	mar 10
sam 11	mar 11	mar 11	ven 11	dim 11	mer 11
dim 12	mer 12	mer 12	sam 12	lun 12	jeu 12
lun 13	jeu 13	jeu 13	dim 13	mar 13	ven 13
mar 14	ven 14	ven 14	lun 14	mer 14	sam 14
mer 15	sam 15	sam 15	mar 15	jeu 15	dim 15
jeu 16	dim 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16
ven 17	lun 17	lun 17	jeu 17	sam 17	mar 17
sam 18	mar 18	mar 18	ven 18	dim 18	mer 18
dim 19	mer 19	mer 19	sam 19	lun 19	jeu 19
lun 20	jeu 20	jeu 20	dim 20	mar 20	ven 20
mar 21	ven 21	ven 21	lun 21	mer 21	sam 21
mer 22	sam 22	sam 22	mar 22	jeu 22	dim 22
jeu 23	dim 23	dim 23	mer 23	ven 23	lun 23
ven 24	lun 24	lun 24	jeu 24	sam 24	mar 24
sam 25	mar 25	mar 25	ven 25	dim 25	mer 25
dim 26	mer 26	mer 26	sam 26	lun 26	jeu 26
lun 27	jeu 27	jeu 27	dim 27	mar 27	ven 27
mar 28	ven 28	ven 28	lun 28	mer 28	sam 28
mer 29		sam 29	mar 29	jeu 29	dim 29
jeu 30		dim 30	mer 30	ven 30	lun 30
ven 31		lun 31		sam 31	

Rappels de Règlementation

Tous les jours, un certain nombre de personnes emprunte les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.



D'autres, le week-end, aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, elles trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir**.

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **votre sens civique pour que vous gariez vos véhicules dans votre propriété**.

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que **sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules**.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute mesure afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage**.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.



Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toute mesure afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage**.

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute mesure propre à **éviter une gêne au voisinage**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)

Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m d'une habitation.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droit et les personnes chargées par eux de l'entretien et de

l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)

Réglementation en vigueur concernant les haies

Selon l'article 673 du Code Civil "si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler".



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.

Glayolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.

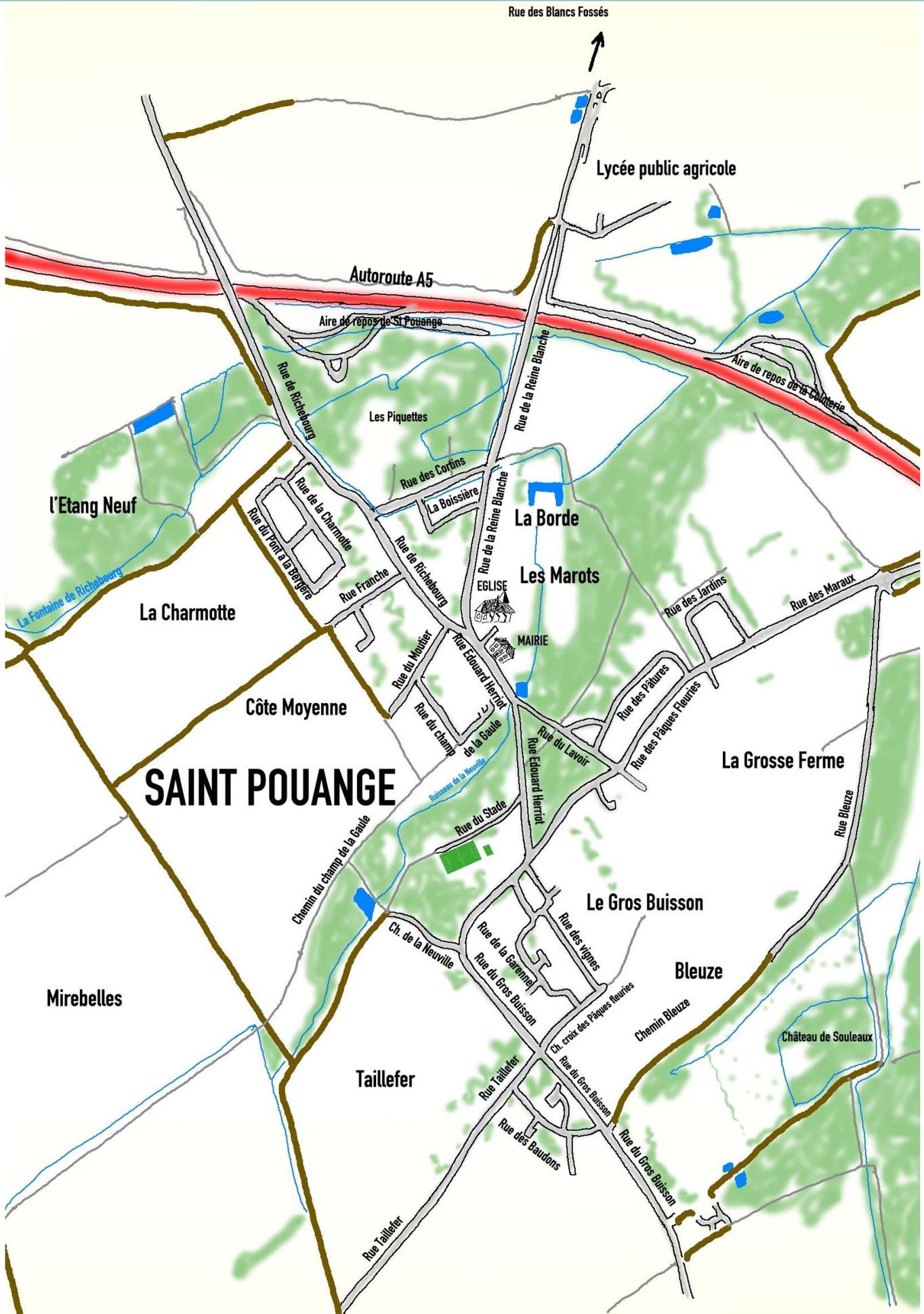


Réglementation trottoir :

Aucune intervention de quelque nature que ce soit, ne pourra être entreprise sur les trottoirs de la commune sans une autorisation de la mairie. Vous devrez dans un premier temps faire une demande par mail ou courrier, ensuite la mairie vous recontactera pour étudier la faisabilité du projet.



Plan du Village



Informations Pratiques

Associations actives de Saint-Pouange

	Activités	Présidents	Coordonnées
Association des Parents d'Elèves	Organisation de manifestations pour aider à financer des activités	Mme Aurélie Delille	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 89 94 16 70 stpouange.ape@gmail.com
Atelier Créatif	Couture, Tricot, Patchwork.	Mme Doris Birost	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange birostdodo10@hotmail.fr
Aube Sud Loisirs Omnisports	Football, Tai Chi Chuan, Marche nordique, Pétanque.	M. Christophe Perrin	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 07 86 40 61 42 aube-sudloisirs@orange.fr
Glaiolats Loisirs	Comité des fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 45 29 28 86 glaiolats_loisirs@orange.fr
Gym Volontaire Saint Pouange - Saint Léger	Gymnastique, Fitness Step, Zumba.	Mme Aurore Razurel	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 10 80 13 24 gv.stleger.stpouange@gmail.com
La Guilde des Traceurs de Temps	Organisation de fêtes médiévales et rendez-vous pédagogiques	M. Johan Paillard	11 rue des Vignes 10120 Saint Pouange Tél. : 06 63 12 08 81 johan89@live.fr
Mémoire de Saint Pouange	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicolle Pontarollo	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange memoire.saint.pouange@gmail.com
Phimadelphie	Country, Line Dance.	Mme Delphine Dony	8 rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 13 70 31 03 phimadelphie@laposte.net
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Pompiers volontaires	M. Vincent Jossin	4 rue Richebourg 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 99 03

Assistante sociale:

Centre Médico social d'Aix en Othe
10, av. du Maréchal Foch 10160 Aix en Othe
03.25.46.70.04

Services d'urgence:

Pompiers : 18 ou 112
(Centre de traitements des alertes)
SAMU : 15

Espace France Services:

42^{bis} rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly
09.71.26.22.76
franceservices.bouilly@troyes-cm.fr

Présence verte :

Service de la MSA destiné aux personnes isolées ou dépendantes
Renseignements : 03.25.43.54.00

Gendarmerie : 17

Brigade de Bouilly :
03.25.40.20.04

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

48 rue d'Ymont
10320 Souigny
03.25.80.17.61.
admr.bouilly@fedel0.admr.org

Dépannage Eau : 03.25.79.00.00.
Dépannage Gaz : 03.25.74.88.30.
Dépannage Electricité : 09.72.67.50.10





Le Glayolat :

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo...

Vous pouvez contacter le Glayolat à :

Mairie de Saint Pouange - Le GLAYOLAT - 3, Rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange
ou par courriel : glayolat@saint-pouange.fr



Retrouvez les actualités de notre village sur www.saint-pouange.fr

